

Commune de Contes



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20250319-20250310-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2025

Rapport d'Orientations Budgétaires

2025

ORIENTATIONS FINANCIERES 2025

Les orientations financières qui guideront l'élaboration du budget primitif de notre commune en 2025 se situent dans la continuité de celles des années précédentes.

Elles résultent des choix que la majorité municipale a présenté aux Contois lors de la dernière campagne électorale et approuvé à une large majorité

Malgré le contexte général difficile qui perdure et s'impose à nous, avec notamment la forte augmentation des coûts de l'énergie, de l'inflation et des taux d'intérêts, (même si cette augmentation ralentie depuis fin 2024), l'objectif général depuis plusieurs années reste le même : assurer la maîtrise de nos finances pour préserver le pouvoir d'achat des familles tout en améliorant la vie quotidienne des habitants.

POUR CELA ET AU NIVEAU DES CHARGES :

- Tous les services actuellement gratuits (ascenseur, parking...) le demeureront, et l'éventuelle évolution de ceux payant (comme la cantine scolaire) sera la plus faible possible.
- La maîtrise constante de nos charges de fonctionnement sera poursuivie afin de disposer d'un autofinancement conséquent permettant de financer de nouveaux équipements publics à moindre coût.
- Le soutien aux associations sera poursuivi afin de leur permettre de proposer un grand nombre d'activités à des tarifs attractifs et à la portée de tous, et permettre un accès à la culture au plus grand nombre.

EN CE QUI CONCERNE LES RECETTES

- Nous maintiendrons le taux des impôts locaux à un niveau inférieur à ceux des communes de la même taille que Contes ; et aucune augmentation ne sera appliquée en 2025.
- Nous rechercherons systématiquement des financements extérieurs (Europe, Etat, Région, Département) comme le dossier obtenu auprès du FEDER rural, afin de réduire le poids des investissements communaux.
- Nous favoriserons l'implantation de nouvelles activités, sources d'emploi, de nouveaux services mais également de nouvelles recettes pour la commune. (Comme la livraison prochaine de 2 nouveaux locaux commerciaux au niveau de la courette ANFOSSO.)
- Nous poursuivrons les programmes de création ou rénovation de logements communaux de manière à offrir des logements de qualité à des tarifs abordables tout en diversifiant les ressources communales.

EN CE QUI CONCERNE LES INVESTISSEMENTS

- Nous poursuivons une politique volontariste par un important programme de travaux et acquisitions de manière à satisfaire les besoins des habitants et soutenir les emplois locaux mais aussi à préparer l'avenir, notamment en ce qui concerne le foncier.

Dans ce dernier domaine nous porterons une attention particulière à certaines parcelles du site Lafarge.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025 ET ENGAGEMENTS PLURIANNUELS

Alors que les deux tiers du mandat pour lequel nous avons été élus sont atteints, nous réalisons progressivement les projets du programme qui avait été présenté aux Contoises et aux Contois avec comme objectif principal d'assurer un développement maîtrisé mais ambitieux de la commune garant de la préservation de l'actuelle qualité de vie.

C'est dans ce sens qu'il est proposé au conseil municipal, pour 2025, de continuer à orienter la politique communale vers les domaines d'interventions qui répondent le mieux aux attentes et aux besoins des Contoises et des Contois.

La commune de CONTES doit rester forte et entendue dans une communauté de Communes porteuse de projets unificateurs en prenant en compte les intérêts de toutes les contoises et de tous les contois et en étant, en même temps totalement partie prenante des objectifs de développement de la CCPP et de ses engagements.

C'est notamment, à ce titre que nous sommes engagés avec la CCPP sur le projet, essentiel pour l'avenir des Paillons, de reconversion du site de l'ancienne usine Lafarge et que nous nous sommes positionnés pour l'acquisition de deux terrains propriété de Lafarge mais extérieurs à la zone de reconversion qui présentent un intérêt pour la commune, celui de l'ancienne piscine et celui des locaux du comité d'entreprise pour des coûts respectifs de 195 000 € et de 340 000€

Le domaine d'intervention prioritaire auquel nous nous attachons est celui de l'école publique et de la jeunesse.

C'est à cette fin que nous vous proposons de continuer à mobiliser tous les moyens nécessaires à des conditions d'accueil optimales des élèves scolarisés sur la commune.

Nous continuerons à entretenir les équipements et à veiller à ce que les écoliers et les collégiens bénéficient d'un accès prioritaire aux équipements sportifs et culturels communaux et intercommunaux implantés sur notre territoire.

Le budget de fonctionnement que nous proposerons pour la caisse des école s'élèvera à environ 2 700 000€.

Des travaux d'entretien, peintures, rénovation seront également engagés comme chaque année.

Nous continuerons d'avancer avec la CCPP dans la politique de la petite enfance et de la jeunesse.

Après avoir obtenu l'annulation d'une modification de la carte scolaire totalement incohérente, nous veillerons à ce que la carte validée par les parents d'élèves soit officiellement confirmée et à ce que la construction du nouveau collège de Drap aboutisse dans les meilleurs délais pour permettre aux élèves du collège Roger CARLES d'étudier et aux enseignants de travailler dans des conditions normales d'effectifs.

Nous continuerons à nous mobiliser également pour rappeler la Région à ses obligations en matière de transport des élèves et plus généralement de transports publics ainsi qu'en matière de besoins de locaux supplémentaires pour le lycée.

Pour permettre l'accès de tous à la culture et au sport, nous faisons le choix de soutenir plus de 80 associations contoises, par la mise à disposition des locaux et matériels nécessaires à leurs activités ainsi que par un soutien financier global d'un montant de l'ordre de 560 000 €. Ce qui permet de rendre le sport, la culture et le bien être accessibles à toutes et tous à des tarifs modérés.

Les spectacles d'été resteront gratuits et pour ceux ayant lieu au théâtre de l'Hélice, la tarification sera très modérée.

Le projet de la maison de la biodiversité et du développement durable, troisième espace du pôle culturel de la commune avec le musée et la médiathèque, connaîtra de nouvelles étapes dans son avancée pour un montant prévisionnel de cette construction qui s'élève à 2 126 000 € TTC .

Afin de soutenir les activités économiques et l'emploi, la commune finalise actuellement les aménagements de la place Ollivier qui vont de pair avec la création de nouveaux locaux commerciaux.

Ils permettront d'améliorer encore l'attractivité du cœur de La Grave déjà forte du fait notamment du nombre de parkings disponibles et de leur gratuité ainsi que de leur proximité avec les commerces des deux places.

Nous continuerons également de suivre de très près, avec la CCPP, l'avenir des terrains de l'ancienne usine Lafarge, ceux qui font l'objet de la reconversion engagée mais également tous les autres.

Le PLU nous permettant de rester maître des décisions relatives aux aménagements futurs qui passent, selon nous, à la fois par la préservation des espaces naturels, mais aussi, par le développement, sur la partie où se trouvait l'usine, d'un parc d'activités d'excellence ayant vocation à créer, durablement, de la richesse et des emplois pérennes.

S'agissant de la carrière et de la partie dédiée à la vente de ciment, non encore disponibles avant plusieurs années, la réflexion reste ouverte sachant que nous nous attachons à ce que ces espaces bénéficient en priorité aux Contois et aux habitants des Paillons.

Pour maintenir et déployer des services publics de proximité, nous nous attachons à défendre l'accès et le maintien des services publics, pour toutes et tous.

Nous veillons avec le plus grand soin à nos aînés et à poursuivre la diversité des activités du CCAS, aides à domicile, voyages, repas et moment de convivialité.

Le budget prévu pour le CCAS sera de l'ordre de 400 000 € en fonctionnement et 60 000 € en investissement.

Nous entamons la troisième année de gestion rigoureuse du SICTEU sous la présidence de notre collègue Gérard et de son conseil qui a permis notamment de faire baisser le tarif de traitement des eaux usées de 20 centimes d'euros par m³ en 2 ans.

Le budget annexe de l'eau devrait s'élever à plus de 400 000 € en fonctionnement et à 40 000 € en investissement, ce service permet de desservir en régie 900 Compteurs au cœur du village et aux alentours.

En matière d'assainissement le budget de fonctionnement prévu s'élève à 650 000€. Quant à l'investissement, le déploiement du réseau du chemin du Baudaric se poursuit et la deuxième phase sera entamée pour raccorder le domaine du Castellar dès que les subventions publiques sollicitées auront été accordées à la commune. Un budget global de l'ordre de 1 300 000€ est prévu pour ces opérations

Le budget des cimetières réservé à la construction et à la vente de caveaux devrait s'élever à 33 000€.

Pour maintenir une politique du logement en adéquation avec les objectifs de développement de la commune les deux nouveaux projets de la Rue Pencenat, toujours sous la forme d'unités à taille humaine proches des services, des commerces et des moyens de transports collectifs seront engagés par Habitat 06, bailleur social auquel la commune a confié ces opérations. Ces deux projets comportent également une part de soutien à l'accession à la propriété.

Ces deux nouvelles opérations s'inscrivent dans notre politique du logement, également fondées sur la location de logements communaux

Pour préserver la sécurité des citoyens, nous veillons à disposer d'une brigade de gendarmerie, toujours au complet avec laquelle nous nous attachons à travailler. Notre système de vidéo protection continuera à être développée, pour contribuer à aider, tant les gendarmes que notre garde-champêtre dans leurs missions. Cet outil contribue à dissuader et à identifier les auteurs d'actes répréhensibles tels que des dépôts sauvages, des dégradations de biens publics, de trafics, de non-respect des règles de stationnement.

Nous appliquerons sans hésitation toutes les sanctions que prévoient les textes relevant de la responsabilité des communes. Un travail de prévention sera également poursuivi. Nous continuons de travailler à la réalisation d'aménagements routiers destinés à sécuriser la circulation et à réduire la vitesse. Un deuxième garde champêtre sera embauché en 2025.

Des aménagements de voirie adaptés seront poursuivis et nous continuerons à nous mobiliser pour l'amélioration des conditions de circulation vers Nice. Les déplacements qu'ils soient routiers, cyclistes ou piétons font partie du quotidien de toutes et tous.

En 2025, notre choix est de continuer à investir pour mener à bien les projets présentés et débattus avec les contoises et les contoises qui sont notamment ceux de la RD2204, du chemin du Pilon, de la partie haute de la route de la Roseyre, du jardin Castelli et de voirie partout sur la Commune, ces travaux de voirie nécessiteront des investissements pour un montant estimé à plus de 2 000 000 d'euros.

Nous continuons d'interpeller avec la CCPP tous les acteurs en charge de la gestion de la route, de l'autoroute, du train, du tram afin qu'ils sortent de l'inertie que supportent depuis de nombreuses années les habitants de notre Vallée.

Toutes les actions menées par la commune doivent graviter autour de la préservation de notre environnement, c'est ainsi que nous nous attachons à soutenir les activités d'agriculteurs qui pratiquent l'agriculture biologique et proposent leurs produits en circuit court.

Notre PLU, qui comprend 80% d'espaces naturels ou agricoles préservés, protège notre commune d'une urbanisation incontrôlée.

Nous avons procédé, avec la participation de la CCPP à l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques et engageons également avec la CCPP une opération d'installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments communaux et intercommunaux (maison de la jeunesse, maison pour tous, gymnase, théâtre de l'hélice, maison de la musique et de la danse).

Pour la part communale l'investissement prévu est de l'ordre de 450 000€.

Nous avons équipé de LED la quasi-totalité de l'éclairage public, les cours de tennis, le gymnase et le stade.

Nous continuons à améliorer l'isolation des bâtiments.

La maison de la biodiversité et du développement durable sera un moyen de susciter et d'accompagner la transition écologique.

Les investissements environnementaux tels que l'installation de LED, l'isolation et la production d'électricité prennent maintenant une dimension économique importante car les dépenses en énergie génèrent une charge financière à ne pas négliger compte tenu de sa volatilité.

Nous solliciterons également toutes les subventions auxquelles la commune pourrait prétendre afin de permettre la réalisation des projets prévus dans les meilleures conditions financières possibles.

Année 2025

STRUCTURE ET GESTION DES EMPRUNTS

1. STRUCTURE DES EMPRUNTS DE LA COMMUNE

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2025 s'élève à 9 198 689,57 € dont 3 410 047,88 € pour les écoles (37,07 % du montant de l'encours). Le montant de l'annuité prévisionnelle pour 2025 devrait être de 1 253 496,58 € (+ 43 544,76 €) par rapport à 2024. Le montant de l'amortissement prévisionnel pour 2025 devrait être de 1 005 412,63 € (+ 69 010,77 € par rapport à 2024) et celui des intérêts de 248 083,95 € (-25 466,01 € par rapport à 2024).

L'encours des emprunts au 1^{er} janvier 2025 s'établit de la façon suivante :

- emprunts à taux fixe 5 807 016,57 € (63,13 %)
 - dont emprunts à taux 0 % : 600 000,00 €

- emprunts indexés sur :
 - Euribor 3 mois 1 752 938,62 € (19,06 %)
 - Le Plan d'Épargne Logement 166 666,50 € (1,81 %)
 - Le Livret A 1 472 067,88 € (16,00 %)

2. STRUCTURE DES EMPRUNTS DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2025 s'élève à 81 666,56 €. Le montant de l'annuité prévisionnelle pour 2025 devrait être de 14 624,71 € (- 503,98 € par rapport à 2024). Le montant de l'amortissement prévisionnel pour 2025 devrait être de 13 333,34 € (identique par rapport à 2024) et celui des intérêts de 1 291,37 € (- 503,98 € par rapport à 2024).

L'encours des emprunts au 1^{er} janvier 2025 s'établit de la façon suivante :

- emprunt à taux fixe 66 666,60 € (81,63 %)

- emprunt indexé sur :
 - Euribor 3 mois 14 999,96 € (18,37 %)

3. STRUCTURE DES EMPRUNTS DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2025 s'élève à 53 813,94 €. Le montant de l'annuité prévisionnelle pour 2025 devrait être de 7 266,01 € (- 1,75 € par rapport à 2024). Le montant de l'amortissement prévisionnel pour 2025 devrait être de 6 677,58 € (+ 76,19 € par rapport à 2024) et celui des intérêts de 588,43 € (- 77,94 € par rapport à 2024).

L'encours des emprunts au 1^{er} janvier 2025 s'établit de la façon suivante :

- emprunt à taux fixe 53 813,94 € (100,00 %)

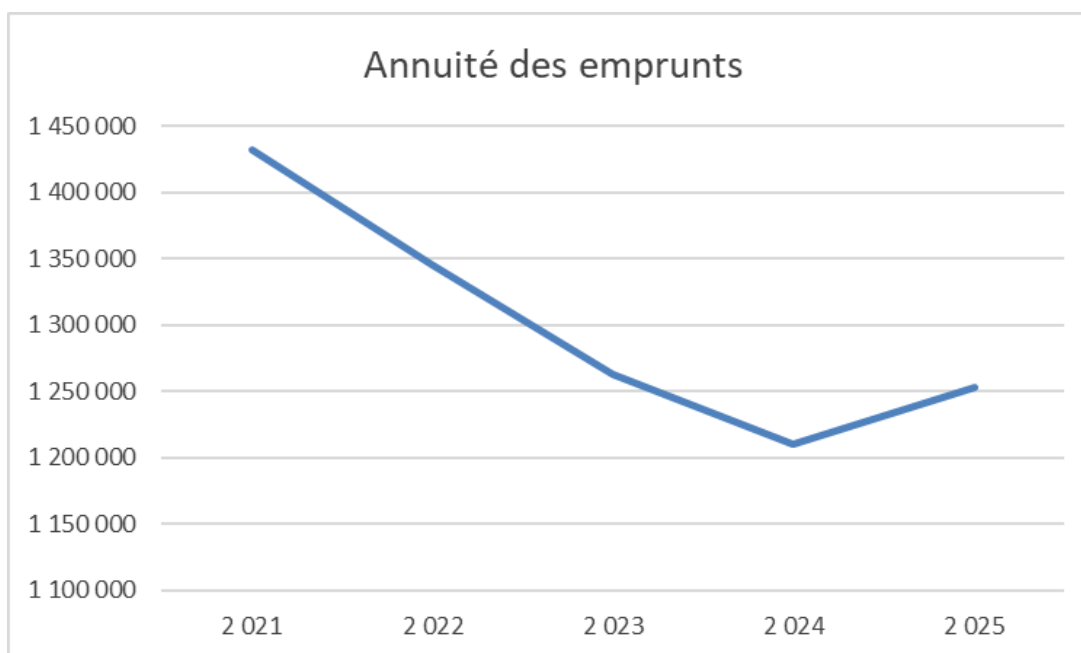
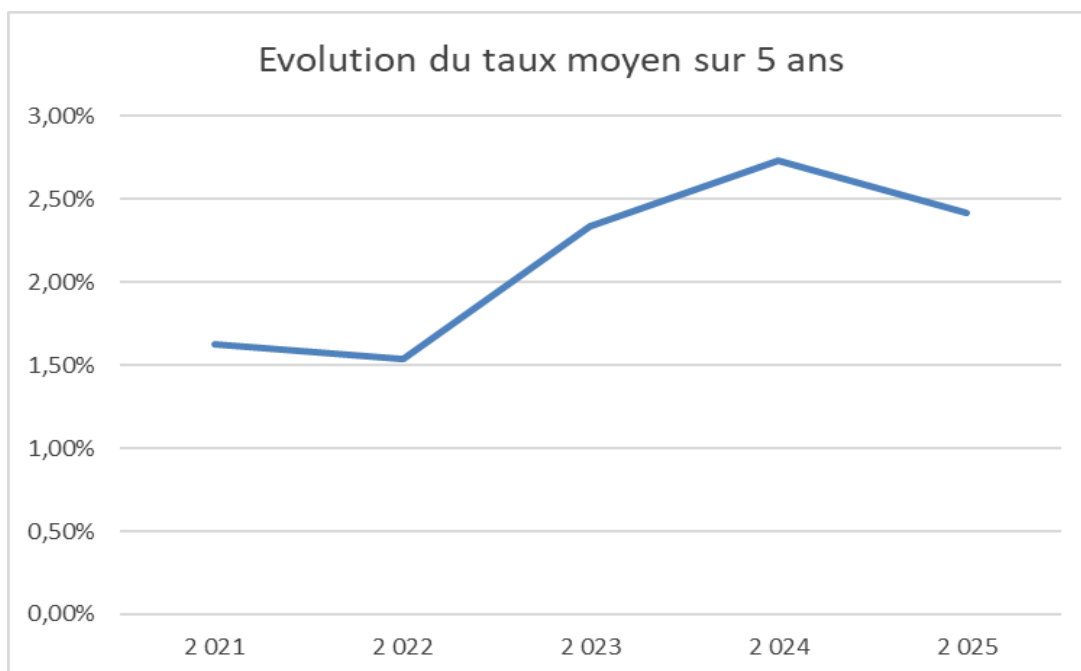
4. LE TAUX DES EMPRUNTS DE LA COMMUNE

Le montant prévisionnel des intérêts 2025 est de 248 083,95 €.

Le taux moyen est donc de 2,43 %.

Il se répartit de la façon suivante :

- emprunts à taux fixe 1,57 %
- emprunts indexés sur :
 - Euribor 3 mois 4,30 %
 - Le Plan d'Épargne Logement 4,50 %
 - Le Livret A 3,97 %



5. LE TAUX DES EMPRUNTS DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

Le montant prévisionnel des intérêts 2025 est de 1 291,37 €.

Le taux moyen est donc de 1,58 %.

Il se répartit de la façon suivante :

- emprunt à taux fixe 0,70 %
- emprunt indexé sur :
 - Euribor 3 mois 5,49 %

6. LE TAUX DES EMPRUNTS DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Le montant prévisionnel des intérêts 2025 est de 588,43 €.

Le taux moyen est donc de 1,09 %.

Il se répartit de la façon suivante :

- emprunt à taux fixe 1,09 %

7. EVOLUTION DES TAUX

Euribor 3 mois

Le taux de l'Euribor 3 mois qui était de 3,905 % au 02/01/2024 est passé à 2,736 % au 02/01/2025 et à 2,464 % au 01/03/2025.

Plan d'épargne logement

Le taux 2025 est de 1,75 % contre 2,25 % au 1^{er} janvier 2024.

Livret A

Le taux du LIVRET A au 01/02/2025 est de 2,4 % contre 3% au 01/02/2024.

8. GESTION DES EMPRUNTS

Un équilibre existe entre les emprunts à taux fixe et variable.

A noter qu'il n'y a aucun emprunt à risque.

En ce qui concerne la commune la capacité de désendettement calculée sur le compte administratif de l'année 2024 suivant la formule :

capital restant dû divisé par l'épargne brute est de 3,54 ans.

$(9\ 198\ 689,57 / (10\ 297\ 255,40 - 7\ 698\ 459,49) = 3,54)$

EVOLUTION DES DEPENSES ET DU BESOIN DE FINANCEMENT

- AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL

Le montant des nouveaux emprunts sera ajusté au regard du virement de la section de fonctionnement réel dégagé et des investissements retenus lors du vote du budget primitif. En l'état actuel des hypothèses retenues et des données connues à ce jour, le virement pour les investissements devrait se situer entre 3 000 K€ et 4 000 K€.

- EVOLUTION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement du budget principal et des budgets annexes

Budget	Dépenses réelles BP 2024	Dépenses réelles BP 2025	Evolution
Commune	8 062 K€	8 062 K€	0 K€
Assainissement	598 K€	598 K€	0 K€
Eau	363 K€	363 K€	0 K€
Cimetières	5 K€	5 K€	0 K€
TOTAL	8 546 K€	8 546 K€	0 K€

- EVOLUTION DU BESOIN DE FINANCEMENT

Evolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette du budget principal et des budgets annexes

Endettement	2024	2025	Evolution
Nouveaux emprunts	1 000 K€	1 000 K€	0 K€
-Dont commune	1 000 K€	1 000 K€	0 K€
-Dont assainissement	0 K€	0 K€	0 K€
-Dont eau	0 K€	0 K€	0 K€
-Dont cimetières	0 K€	0 K€	0 K€
Remboursement de la dette existante	- 955 K€	- 1 024 K€	+ 69 K€
Dont commune	- 936 K€	- 1 005 K€	+ 69 K€
Dont assainissement	- 13K€	- 13 K€	0 K€
Dont eau	- 6 K€	- 6 K€	0 K€
Dont cimetières	- 0 K€	- 0 K€	0 K€
Evolution du besoin de financement	+ 45 K€	- 24 K€	+ 69 K€